

**Traits prosodiques du discours
politique : analyse phonostylistique
de trois allocutions d'Emmanuel
Macron**

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
1. LE STYLE VOCAL ET LA VARIATION DE LA DURÉE DES PAUSES	4
1.1. Le phonostyle	4
1.2. La variation situationnelle	7
1.3. L'importance de la durée des pauses dans la structuration de la parole	10
2. LE DISCOURS POLITIQUE	15
2.1. Le discours politique est une variation situationnelle (Bardiaux 2010, Duez 1999)	16
2.1.1. Bardiaux (2010)	16
2.1.2. Duez (1999)	18
3. ÉTUDE PHONOSTYLISTIQUE DE TROIS ALLOCUTIONS D'EMMANUEL MACRON	22
3.1. Corpus	22
3.2. Méthodologie	24
3.3. Résultats	26
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	38

INTRODUCTION

Les hommes politiques parlent plus vite qu'avant - disent les gens du quotidien, quand ils écoutent un discours politique à la télé ou bien sur les réseaux sociaux. Nous ne pourrions ni réfuter ni confirmer cette idée sans faire une étude confrontant les caractéristiques prosodiques du discours d'un personnage politique de nos jours et celui des époques précédentes.

Dans cette étude, nous visons à analyser le discours d'un personnage politique qui joue un rôle important dans la vie politique actuelle en France : Emmanuel Macron. En écoutant ses discours dans les différents médias, nous avons formulé l'hypothèse que le débit de la parole de Macron montraient une tendance à l'accélération qu'on pouvait opposer aux caractéristiques phonostylistiques de la parole des personnages politiques des époques précédentes.

Par ailleurs, Duez (1999) avance l'hypothèse que le débit de parole est plus lent chez les personnages politiques en position de pouvoir que chez les représentants de l'opposition. Nous avons choisi d'analyser trois allocutions d'Emmanuel Macron pour tester cette hypothèse de Duez, et nous avons posé la question suivante : Dans quelle mesure leur position politique influence-t-elle la manière dont les personnages politiques parlent?

Dans cette étude, nous nous concentrons sur les paramètres qui concernent le débit de parole et les pauses. Notre objectif principal est de réaliser une étude quantitative du débit de parole et d'articulation, ainsi que des pauses produits dans trois allocutions d'Emmanuel Macron. En appliquant une méthode quantitative instrumentale, nous voudrions confronter ces paramètres prosodiques des discours étudiés aux données relevées par d'autres études concernant le phonostyle d'autres hommes politiques. L'importance de cette analyse réside dans le fait que jusqu'à présent, aucune étude n'a été publiée sur le phonostyle du président Macron.

Notre étude se construit comme suit. Le premier chapitre vise à définir la notion de phonostyle et son domaine d'étude, la phonostylistique. Après avoir abordé la notion du style vocal, nous allons présenter les différents domaines de la phonostylistique, science située au croisement de la phonétique et de la stylistique. En outre, nous allons nous concentrer sur les aspects phonostylistiques du phénomène de la variation situationnelle. On termine ce chapitre par la présentation de l'importance de la durée des pauses dans la construction de la parole.

Le deuxième chapitre se focalise spécifiquement sur le discours politique comme variation situationnelle, ainsi que son analyse phonostylistique et sa présence dans les médias. Suite à la définition du discours politique, nous allons présenter deux études comparatives sur le discours politique, celle de Bardiaux (2010) et celle de Duez (1999).

Le troisième chapitre comporte l'analyse de notre corpus, ainsi que sa confrontation à d'autres corpus. La première section sera consacrée à la description du corpus. La deuxième section présente la méthodologie : les logiciels appliqués, les paramètres examinés et les calculs. En dernier lieu, nous allons présenter les résultats de nos analyses sous forme de tableaux, pour les comparer avec les données relevées dans d'autres études. Nous allons réaliser trois analyses. En premier lieu, à partir de la comparaison de trois allocutions d'Emmanuel Macron, nous observons la façon dont les caractéristiques phonostylistiques de ces discours changent avec le changement de la position politique de Macron. En deuxième lieu, sur la base des paramètres des discours politiques prononcés en 1974 et étudiée par Duez (1999), nous allons examiner si Macron, en tant que candidat de l'opposition produisait les mêmes paramètres prosodiques que les candidats de l'opposition étudiés par Duez. Ainsi, nous allons observer si le débit de parole de Macron était plus rapide que celui des autres personnages politiques en question. Enfin, en confrontant caractéristiques prosodiques des discours de Mitterrand, analysés par Duez (1999) aux caractéristiques de trois allocutions de Macron, nous visons à révéler la façon dont les paramètres phonostylistiques de ces discours politiques changent avec le changement de la position des personnages politiques par rapport au pouvoir.

1. LE STYLE VOCAL ET LA VARIATION DE LA DURÉE DES PAUSES

1.1. Le phonostyle

Le style, moyen variable de la parole, est défini par Fagyal et Morel (1996, p. 16) comme « l'effet produit par les variations langagières systématiques des phonèmes langagiers ». Un style se manifeste dans le choix des mots, les traits syntaxiques, morphologiques ou phonétiques. Dans cette étude, nous allons nous concentrer sur les caractéristiques phonétiques du style ; ce phénomène s'appelle phonostyle.

Le phonostyle est un ensemble de caractéristiques phonématiques conscientes et inconscientes qui diversifient la manière de parler d'un locuteur. Le phonostyle est omniprésent dans la littérature aussi bien que dans la parole quotidienne. Au sens classique, le phonostyle est « le résultat d'un choix volontaire et conscient » (Fagyal et Morel 1996 : 16) qui a un effet sur l'interlocuteur. À l'heure actuelle, nous avons une vue globale sur les différents phonostyles, mais la notion de phonostyle est encore caractérisée par une multitude d'approches. Selon Fónagy (1977, cité par Fagyal et Morel 1996), le phonostyle est constitué exclusivement de signes conscients, employés délibérément par le locuteur, en fonction de sa profession, de son statut social ou de la situation. D'un autre côté, pour Léon (1971, cité par Fagyal et Morel 1996), les signes inconscients, qui reflètent par exemple le sexe, l'origine ou l'âge, contribuent aussi au phonostyle d'un individu.

La phonostylistique est un domaine de la phonétique qui étudie les phénomènes sonores des styles. La phonostylistique examine entre autres les productions verbales différentes qui apparaissent dans la vie ordinaire, socio-professionnelle ou artistique (Fagyal et Morel, 1996, p. 2). Elle ne s'intéresse pas à l'intention du locuteur mais à l'effet produit chez le récepteur.

Le discours sur le phonostyle existe depuis l'Age Ancien. Comme le montre Léon (1993), les différentes approches du style étaient omniprésentes, à travers des siècles, depuis Cicéron jusqu'à l'époque moderne. Avant le XX^e siècle, l'étude du style était considérée comme un élément de la rhétorique en tant que nuance.

Les théoriciens cherchent à établir des modèles sur le concept et les caractéristiques du style vocal. L'un des premiers phonostylistes, Maurice Grammont (1926, cité par Léon, 1993) considérait les effets phonétiques comme des symboles vocaux. Il a observé que ces productions sonores font partie d'un système symbolique qui est réalisé à travers des traits phonématiques, comme l'intonation, le rythme ou bien l'accentuation. Bien que Grammont

ne se soit pas intéressé à l'attitude transmise avec la production verbale, ses recherches ont inspiré de nombreux linguistes et psychologues qui cherchaient, à travers leur observation, à valider ou invalider sa théorie. Une autre grande figure de la phonostylistique, Nicolas Troubetzkoy (1939, cité par Léon, 1993), a examiné les signes sonores du point de vue de leurs traits linguistiques et de leurs réalisations. Il a créé un schéma dans lequel il a subdivisé ces signes en deux catégories. L'une est le signe expressif qui est centré sur l'émetteur et sa réalisation individuelle de la parole, alors que l'autre est le signe appellatif qui est centré sur le récepteur. Troubetzkoy était le premier qui a désigné par le terme *phonostylistique* tout ce qui appartient à ces signes sonores.

Quel que soit le modèle, l'idée de base de ces théoriciens s'est fondée sur le même concept : le double codage du message. Lors d'une production verbale, un locuteur transmet deux types d'information: référentielle (information sémantique qui porte sur le message du locuteur) et phonostylistique (informations sur le personnage du locuteur). Une énonciation comme « *Il fait chaud* » transmet au récepteur d'une part un message sur le temps qu'il fait et d'autre part des informations sur le locuteur : son origine, ses émotions, son sexe, etc.

À l'origine de cette théorie des phonostyles se trouve l'idée que la parole ne se réduit pas à la transmission d'informations des relations syntaxiques. Léon (1993) souligne que les productions verbales du locuteur transmettent des informations multiples à l'interlocuteur. À côté des signes référentiels, l'énonciateur envoie au récepteur d'autres types de signes aussi. Ces signes sont des informations extralinguistiques qui sont transmises par le locuteur et qui caractérisent son style vocal. Comme le montre Léon (1993), nous pouvons différencier deux types de signes phonostylistiques : les signaux et les indices phonostylistiques.

Les signaux sont des marqueurs volontaires. Ils ont une « fonction communicative » (Duez, 2003, p. 2) par laquelle le locuteur peut manipuler la parole consciemment, en produisant un effet chez le récepteur. En effet, l'usage des signaux suppose des choix variés en fonction du contexte ou de l'intention du locuteur. Par exemple, le mot « *Félicitations!* » implique normalement l'intention de présenter les meilleurs vœux au récepteur; mais en ironisant, le locuteur tourne la signification de cette expression à son opposé. Face aux signaux, les indices sont des marqueurs involontaires. Ils transmettent des informations qui ne peuvent pas être manipulées consciemment par le locuteur (à l'exception des acteurs). Pour Duez (2003), les indices ont une « fonction informative ». Ils permettent d'identifier le sexe, l'âge du locuteur, son état de santé et d'esprit, sa personnalité, son origine régionale, sociale

ou dialectale. La phonostylistique, qui étudie ces signes spéciaux, est un domaine spécifique où la stylistique traditionnelle (qui s'occupe des traits volontaires) et la sociolinguistique (qui examine plutôt les traits involontaires) se croisent.

La phonostylistique s'intéresse, entre autres, aux conditions dans lesquelles un phonostyle se produit. Selon Léon (1993), le phonostyle se manifeste sous forme de variables phoniques. Cette multitude des variations phoniques peut être observée au niveau des matériaux phoniques (p. ex. l'accumulation du phonème /ʃ/ dans un poème), ou bien au niveau de l'oralisation de la vie quotidienne (la réponse « *Ça va* », prononcée avec des vocalisations variées, peut exprimer des sentiments variés du locuteur), ainsi que dans l'articulation, l'intonation et l'accentuation. Comme le montre Léon (1993), cette variabilité des signes peut conduire à des variations phonostylistiques. Certaines variations sont fondées avant tout sur des indices, alors que d'autres supposent l'emploi des signaux.

Dans le cas de la variation individuelle, régionale ou émotive, le locuteur transmet des informations involontaires (c'est-à-dire des indices) concernant son identité. À travers la variation individuelle, le récepteur reçoit entre autres des informations sur le sexe ou l'âge du locuteur. La variation régionale montre bien au récepteur l'origine locale ou étrangère de l'énonciateur. La variation émotive transmet des informations sur l'humeur (joie, haine, fatigue) du locuteur.

Un autre type de variation est la variation situationnelle qui se manifeste avant tout sous forme de signaux. En utilisant des traits volontaires, le locuteur a la possibilité de choisir de façon consciente l'expression de son attitude, de ses émotions en fonction de situation. Les situations de parole peuvent être très variées. Par exemple, le débit de la parole est plus rapide dans des situations informelles, lorsque le locuteur échange avec ses amis et l'articulation de l'énonciateur est souvent moins claire ou son intonation ne correspond pas exactement à la division du discours en phrases. Par contre, dans le cas où le locuteur s'adresse à un grand public, il a tendance à parler plus lentement, son articulation est plus tendue et il emploie souvent des accents didactiques. Ces deux phonostyles illustrent bien la variabilité des productions sonores. En employant un phonostyle, le locuteur arrive à exercer des effets variés sur son interlocuteur.

1.2. La variation situationnelle

Léon définit la variation situationnelle comme « une conduite phonostylistique occasionnelle qui se produit dans le cadre d'une profession donnée. » (Léon, 1993, p.157) Cette variation est liée à un contexte, à une activité qui peut être exercée dans le cadre d'un emploi, (professeur, médecin, politicien) indiquant le statut professionnel du locuteur. Ici, l'énonciateur incarne un personnage, il joue un rôle dans cette situation mais il est possible que ce personnage devienne une partie de sa personnalité.

Face à Léon, Gadet (2003, p. 97) propose une définition plus vaste. Gadet approche la variation situationnelle à partir du fait qu'un locuteur ne s'exprime pas de la même façon dans les différentes situations. En dehors des situations professionnelles, un locuteur change la manière dont il parle en fonction des activités et des interlocuteurs différents. Bardiaux (2010) approche la notion de variation situationnelle de façon similaire. Elle ne parle pas seulement des situations professionnelles mais elle prend entre autres, comme variation situationnelle, la conversation amicale ou la lecture d'une histoire.

Les phonostyles sont analysés à travers différents paramètres phonostylistiques, c'est la méthodologie généralement acceptée en phonostylistique. L'idée de base est que les différentes situations donnent lieu à différents genres de discours, comme la conversation, l'interview, ou le débat. Chacun de ces genres de discours est caractérisé par un phonostyle particulier, qui se manifeste sous forme de paramètres phonostylistiques. En étudiant ces paramètres, les phonostylistes observent l'occurrence statistique des phénomènes phoniques qui leur sont associés, pour identifier les traits phonostylistiques constitutifs des productions verbales en question. À partir des résultats obtenus, ils peuvent comparer deux ou plusieurs productions verbales relevant d'un même genre de discours. Il est également possible de comparer les paramètres phonostylistiques de genres de discours différents (par exemple ceux du débat et de l'allocution).

Les paramètres phonostylistiques peuvent relever de n'importe quel domaine de la phonétique. Bardiaux (2010) étudie avant tout les paramètres prosodiques. Elle les range en trois types : paramètres temporels, mélodiques et proéminents. Les paramètres temporels comprennent les variables qui portent sur la quantité des unités que le locuteur prononce (le taux d'articulation ou temps de parole articulé avec ou sans les silences), ainsi que sur la vitesse à laquelle il les prononce (le débit de la parole, avec ou sans la prise en compte des pauses). Les paramètres mélodiques sont les variables qui indiquent la fréquence moyenne (le

fait de parler haut ou bas), l'étendue du registre (ton monotone ou expressif) et l'agitation mélodique (voix monocorde ou chantante). Les paramètres de proéminence concernent l'accentuation, le nombre et la position des accents.

Entre autres, Vincent Lucci (1983, cité par Léon, 1993) a fait des recherches sur les variations phonostylistiques liées aux différentes situations. Il a examiné certaines variables phonétiques dans les situations de dialogue (interview et conversation), de lecture (de journal) et de conférence (lue et présentée). Les variables phonostylistiques qu'il examinait étaient les suivantes : la réalisation du « E » caduc dans certains types de morphèmes, les liaisons facultatives, le rythme et le débit de la parole, les pauses, les accents didactiques et l'intonation. Il a présenté les résultats sous forme de tableaux en fonction du paramètre phonostylistique lié à un genre de discours donné. Sur la base de cette méthodologie statistique, il a observé que la réalisation du « E » caduc dépend du genre de discours. Par exemple, un locuteur prononce moins de « E » caduc lors d'une interview que pendant une conférence présentée librement. En utilisant la même méthode, Lucci a constaté que face à la lecture de journal, la conférence présentée est caractérisée par une proportion plus élevée des intonations montantes. Les observations de Lucci sont basées sur une méthodologie stricte et bien déterminée que nous avons appliquée lors de nos recherches aussi.

Les variations situationnelles obéissent à des contraintes plus ou moins fortes. C'est aussi le cas du style télévisuel. Les présentateurs et présentatrices des journaux télévisés utilisent un style plus neutre. Pendant la production verbale, ils gardent un débit constant, avec une intonation plutôt monotone et avec un rythme haché. Les présentateurs transmettent des messages informatifs, leur parole comporte peu d'émotivité. Par contre, les publicités appliquent un style différent (Léon, 1993). Leur tâche est de persuader et de plaire. Les publicités se basent sur les images d'extrémités. Quand ils représentent la joie et le bonheur, les personnages utilisent un registre élevé, avec une mélodie montante-descendante rythmique en ajoutant une accentuation forte et répétée. En cas de publicités des produits esthétiques, le locuteur prend une voix douce, des souffles et une mélodie descendante. En bref, les voix des publicités jouent plus avec les variables pour jouer sur les émotions de l'audience.

Les phonostyles peuvent être analysés sur la base d'un certain nombre de facteurs sociolinguistiques caractérisant la situation de la communication. Léon (1993) distingue quatre facteurs déterminants concernant les phonostyles liés aux différentes situations.

Le premier est le cadre de l'énonciation. L'orateur ne parle pas de la même façon lorsqu'il s'adresse à un grand public, à l'extérieur, ou dans un studio de télévision. Il s'adapte à l'environnement donné. Face à un discours en plein air où il parle plus fort, avec plus d'intensité, il ne fait pas tant d'efforts sonores pendant une émission télévisée ou radiophonique.

Le deuxième facteur est la motivation du locuteur. En déterminant l'objectif de son propos, le locuteur est capable de se concentrer sur les parties importantes pour produire l'effet souhaité. Ce facteur influence entre autres l'accentuation, comme un moyen de persuader l'allocutaire.

Le troisième facteur est l'économie des moyens. Ce facteur est très important du point de vue des phonostyles. Il s'agit des traits stéréotypiques qui caractérisent bien certains genres du discours. Par exemple, les crieurs de rue appliquaient un schéma de rythme et de mélodie qui facilitait le décodage : en entendant cette mélodie typique, on est capable de le reconnaître immédiatement, sans le voir. La parole des guides comporte également de nombreux traits stéréotypiques.

Enfin, comme quatrième facteur, il y a le rôle du locuteur. Souvent, quand un énonciateur réalise une production verbale, il ne représente pas sa propre personnalité. Le locuteur, pour s'adapter aux attentes professionnelles, prend les propriétés d'un personnage fictif qui se manifeste, entre autres, dans la façon dont il parle. Par exemple, quand un prêtre parle aux fidèles, il prend souvent le ton typique des prêtres au moyen duquel il représente une personne sage, douce et compréhensive. De même, un homme politique, selon la situation donnée et les objectifs politiques, peut incarner un patriote enthousiaste ou bien un chef sage et expérimenté. En dehors du contenu de sa parole, il atteint ces effets entre autres avec des moyens phonostylistiques.

1.3. L'importance de la durée des pauses dans la structuration de la parole

Parmi les paramètres phonostylistiques évoqués dans la section 1.2, nous allons nous concentrer sur les pauses et leurs typologies dont Grosman et al. (2018) donnent un aperçu général. Les pauses sont définies de manières variées, et connaissent des catégorisations diverses. On distingue généralement la pause silencieuse, qui est une « interruption de la phonation » (Grosman et al. 2018, p. 13), et la « pause pleine », qui correspond dans la plupart des cas au *euh* d'hésitation. Ensuite, les pauses peuvent être catégorisées selon des

critères formels, à partir de leur durée (pause brève, moyenne ou longue) et des critères fonctionnels (pause de respiration, d'hésitation, pause stylistique ou bien grammaticale). Un autre critère de la classification des pauses est leur fonction de structuration. La pause structurante est définie comme une pause silencieuse située entre deux séquences sonores d'un même énonciateur, n'étant pas précédée directement par une marque de formulation. En général, l'emploi de ces pauses a pour objectif de faire comprendre le message de la parole au destinataire, de diviser le discours en unités syntaxiques ou bien d'accentuer certaines informations. Les pauses immédiatement précédées par une marque de formulation, comme *euh*, une répétition ou un faux-départ sont appelées des pauses non-structurantes. Ces pauses sont liées à des « incidents » survenus lors de l'énonciation, comme une faute lexicale, grammaticale ou bien elles sont employées pour gagner du temps à réfléchir.

Bechet et al. (2013) distinguent deux types de pauses selon leur fonction dialogique. Alors que la pause intra-tour est associée à la production du discours, qui se présente pendant la parole du locuteur, la pause inter-tour indique un changement de locuteur lors de la communication. Dans le cas de ce dernier, il s'agit d'une passation de la parole entre les participants de la conversation. Grosman et ses collaborateurs évoquent ce type de classification des pauses dans leur étude. Elles y ajoutent que les pauses intra-tours sont catégorisés selon leur environnement immédiat : on distingue 1) la pause seule, qui est précédée et suivie par les tokens (mot ou constituant élémental), 2) la pause précédé ou suivie par un marqueur de discours, 3) la pause précédée par un marqueur d'hésitation ou un faux départ, 4) la pause en interregnum, qui se réalise entre un élément à corriger et sa correction, et enfin 5) la pause mixte, qui inclut la présence de plusieurs phénomènes pausales.

Grosman et al. (2018) étudient les pauses, leurs fonctions, leurs durées, ainsi que leur localisation dans la parole. Ils examinent les distribution syntaxiques¹ et les disfluences² des pauses dans un corpus qui contient 14 situations de parole. Ces situations représentent des variations situationnelles diverses : conférence scientifique, débat politique, discours académique, interview radiophonique, journal parlé radiophonique, récit conversationnel, interview sociolinguistique, interview télévisée, discours politique, interaction formelle et informelle, lecture, performance radiophonique à micro-ouvert, homélie et récit conversationnel. Le corpus comprend une durée de 3 heures et 38 minutes, produit par 16 locuteurs en situation monologique, 41 énonciateurs en situation de dialogue et 19

¹ La distribution syntaxique des pauses concerne la position et la durée des pauses entre les différents types d'unités syntaxiques.

² La disfluence est définie comme une sorte de rupture, d'irrégularité, d'élément non-lexical dans la parole.

participants en situation de multilogue. Par rapport à la nationalité, la totalité des locuteurs était francophone, dont 45% étaient français, 48% belges et 7% suisses. Au niveau du sexe, le corpus est équilibré : 43% des locuteurs sont féminins et 57% masculins. A partir du corpus établi, l'objectif de Grosman et ses collègues était entre autres de déterminer s'il est possible de distinguer systématiquement des catégories de durée (brèves, moyennes, longues) en établissant des seuils temporels spécifiques, ainsi que de modéliser les cooccurrences des pauses avec les marqueurs de travail et leur localisation syntaxique.

Par ailleurs, Grosman et al (2018) évoquent deux problèmes méthodologiques dans l'analyse de pauses. Le premier problème concerne la perception d'auditeur, car l'observation perceptionnelle ne donnera pas les mêmes résultats que les mesures réalisées par des moyens technologiques. Selon le contexte, l'auditeur perçoit différemment la durée des pauses.

Le deuxième problème est lié au choix des durées minimum et maximum de la pause, parce que le choix des seuils influence leurs proportions distributionnelles dans les différentes situations de parole. Les chercheurs envisagent différemment ces seuils temporels. Certains ne définissent que la durée minimale de la pause silencieuse, sans limite supérieure. Cette limite minimum est définie approximativement entre 200 et 250 millisecondes. D'autres auteurs déterminent également un seuil maximal des pauses, environ 2000-4000 millisecondes. Encore d'autres spécialistes observent que les modifications du seuil ont des conséquences sur les analyses subséquentes. En effet, la durée moyenne des pauses est plus brève en parole spontanée qu'en parole lue si aucune sorte de seuil n'est fixée, et cette proportion s'équilibre si des seuils minimaux (200 millisecondes) et maximaux (2000 millisecondes) sont établis, et enfin, les rapports s'inversent au cas où une limite maximale (2000 millisecondes) est fixée. Il a été également remarqué que les variations du seuil inférieur de durée exercent un effet sur les résultats et compliquent la comparaison des différentes études.

Ainsi, Grosman et ses collaborateurs ont décidé de ne pas établir des seuils fixes, car il n'y a pas d'accord général entre les phonostylistes sur ce plan. En fait, les seuils dépendent également du locuteur, ainsi que de la situation de communication. Par ailleurs, les auteurs éliminent un certain nombre de pauses pour éviter la distorsion de leur distribution. En effet, le choix de limites trop larges ou trop étroites modifie fortement l'écart type des pauses. Afin de résoudre ce problème, l'étude envisage un calcul de fréquence cumulée, en cherchant à exclure les durées extrêmement longues ou courtes, sans perdre un grand nombre de pauses.

Sur la base d'un raisonnement statistique et linguistique, environ 4% des pauses ont été exclues. La présence de ces pauses est minimale, mais ces chiffres causent une distorsion par rapport aux résultats.

Afin de déterminer la distribution syntaxique des pauses, Grosman et al. (2018) définissent trois niveaux d'unités grammaticales. Au niveau maximal, des unités de rection segmentent les échantillons. Une unité de rection est grosso modo l'équivalent d'une phrase : par exemple, la phrase « *des millions et des millions de personnes viennent ici à la grotte de Massabielle* » est une unité de rection, composée d'un verbe et de ses dépendants (c'est-à-dire le sujet et les compléments du verbe). Une unité de rection peut aussi inclure des ajouts, des marqueurs de discours ou des éléments qui entretiennent une relation macro-syntaxique avec les constructions verbales). Les unités de rection peuvent être divisées en unités intermédiaires qui s'appellent séquences fonctionnelles. Ces unités sont nommées d'après la fonction grammaticale des séquences syntaxiques, comme séquence sujet, séquence prédicat, séquence objet ou séquence régie, par exemple: « quatre par quatre ». Au niveau minimal, les séquences fonctionnelles sont décomposées en groupes accentuables. Un groupe accentuable est le constituant syntaxique minimal qui se compose d'un mot lexical et d'un mot grammatical qui dépend de ce mot lexical, comme le syntagme nominal « le soleil ».

Grosman et ses collaborateurs ne font pas de divisions sur la base de la durée des pauses. Elles expliquent cette décision par le fait que le corpus contient des paroles venues de situations et de locuteurs diverses, alors il est difficile de définir les pauses brèves et longues. Il s'agit de divergences individuelles qui empêchent l'établissement d'un seuil général.

Dans leur étude, Grosman et al. proposent «une modélisation de la distribution et de la durée des pauses en fonction des unités syntaxiques et des disfluences, sur la base de l'analyse de 4 845 pauses internes à des tours de parole » (Grosman al. 2018 : 34). Les résultats permettent de déduire que la longueur des pauses varie en fonction des situations de parole ou en fonction des locuteurs. L'étude de la distribution pausale montre que 78% des pauses sont des pauses structurantes ou grammaticales. Cela veut dire que la majorité des pauses servent à structurer la parole, encadrées immédiatement par des séquences sonores. Ces pauses sont prioritairement présentes dans les situations de parole préparées en avance, comme le journal parlé, l'homélie ou bien le discours politique, et plus rare dans le cas des situations non-préparées, comme la conversation informelle ou la narration conversationnelle. D'un autre côté, 22% des pauses ont été identifiées comme pauses d'hésitation, c'est-à-dire

des pauses inconscientes qui ne contribuent pas à la structuration de la parole et qui sont accompagnées par un marqueur de discours (p. ex. *euuh*), un faux-départ ou un allongement). Ce type de pauses est plus présent dans les situations non-préparées que dans les situations préparées.

En dehors de la proportion des pauses structurantes et non-structurantes dans le corpus, une correspondance entre la localisation syntaxique des pauses et le degré de préparation de la parole a été observée. Les pauses situées entre les groupes accentuables (l'unité syntaxique minimale), qui interrompent une unité de rection, sont plus fréquentes en parole non-préparée ou semi-préparée qu'en situation préparée, car la spontanéité de la situation peut provoquer des pauses qui n'ont pas pour fonction de structurer la parole. Afin de structurer la parole dans les situations spontanées, les locuteurs étudiés ont tendance à appliquer principalement des pauses situées entre les unités de rection (l'unité syntaxique maximale). En ce qui concerne les situations préparées, celles-ci sont caractérisées par les pauses situées entre les séquences fonctionnelles (les unités syntaxiques intermédiaires). Ce phénomène est expliqué par le fait que les unités syntaxiques de la parole préparée sont plus complexes et plus longues que celles de la parole non-préparée; Grosman et ses collaborateurs cherchent à expliquer cette tendance en supposant qu'en cas de situations préparées, il s'agit d'un besoin d'insérer des pauses «à intervalle temporel régulier». En outre, la durée moyenne des pauses varie selon le degré de frontière syntaxique, c'est-à-dire la durée moyenne d'une pause augmente suivant le type des unités syntaxiques qu'elle segmente. Ainsi, une pause qui sépare deux unités de rection est plus longue que les pauses qui segmentent deux séquences fonctionnelles, et une pause qui se situe entre deux séquences fonctionnelles est en moyenne plus longue qu'une pause qui sépare deux groupes accentuable.

2. LE DISCOURS POLITIQUE

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les caractéristiques sonores d'une parole varient, entre autres, selon les situations d'énonciation. Ces contextes ont une influence considérable sur la façon dont le locuteur s'adresse à ses récepteurs (Hirsch et al. 2016). Un de ces contextes est la vie politique, dans laquelle le discours politique se forme.

Le discours politique est caractérisé par un phonostyle spécifique employé par les hommes politiques qui ont pour objectif de persuader le public. Comme l'explique Bardiaux (2010), autrefois les hommes politiques parlaient devant un grand public avec lequel ils partageaient le même espace physique. Avec la médiatisation, le style et l'attitude politiques ont changé, du public académique vers plutôt un public quotidien. Pour arriver à influencer un plus grand public, les hommes politiques ont ouvert vers le média, et ils ont élargi le champ de thématique (des sujets officiels aux sujets privés). De nos jours, nous rencontrons le discours politique tous les jours : à la radio, à la télé, sur Internet ; pendant les périodes électorales, nous les voyons sur les affiches et les tracts.

Bardiaux (2010) souligne que les développements technologiques du XX^e siècle ont permis aux personnages politiques d'adresser leurs paroles au grand public. Par la parole, ils construisaient une personnalité de profession à partir de laquelle ils pouvaient exercer une influence sur l'audience. Il s'agissait aussi d'une ouverture thématique des politiciens vers la vie privée, pour toucher l'homme de tous les jours. Les médias participaient activement dans la vie politique et inversement. Ils inventaient les paroles politiques dans des programmes de paroles plus privées et en même temps, ils transmettaient les discours au grand public. Cette relation inspirait aux médias de produire de nouveaux types d'émissions, comme un débat télévisé ou une conférence de presse.

Ces dernières décennies, de nombreux linguistes ont examiné les propriétés prosodiques du discours politique. Dans ce chapitre, nous allons présenter brièvement deux études qui analysent le phonostyle du discours politique.

2.1. Le discours politique est une variation situationnelle (Bardiaux 2010, Duez 1999)

2.1.1. Bardiaux (2010)

Sur la base d'un corpus annoté, Bardiaux (2010) examine la parole de quatre hommes politiques dans deux situations de communication. Son objectif est entre autres de déterminer si on peut parler d'un phonostyle spécifique dans le cas du discours politique. Elle cherche à déterminer comment l'évolution des situations de communication influence la parole politique et elle s'interroge sur la possibilité de parler de nos jours d'une certaine « dépolitisation » du discours politique. Pour cela, elle examine les paroles des hommes politiques en deux contextes : l'allocution publique officielle et l'émission télévisée moins formelle (que Bardiaux traite sous le nom de réplique). Dans son étude, elle examine les traits prosodiques des discours politiques sélectionnés, notamment la mélodie de la voix, l'insertion des pauses, l'intensité de la voix et l'accentuation.

Son corpus est constitué de seize enregistrements de quatre hommes politiques, François Bayrou, Olivier Besancenot, Philippe de Villiers et Nicolas Sarkozy, équilibré dans la proportion de l'allocution et de la réplique donnée aux propos des autres participants de l'émission. Elle a sélectionné deux allocutions officielles et deux répliques par chaque politicien. Avant de faire des analyses, elle a annoté les enregistrements en faisant une transcription orthographique et une transcription phonétique au moyen du programme Praat, pour observer les phénomènes sonores avec plus de précision. Avec le programme Prosogramme, elle a représenté la courbe de fréquence, l'intensité et la durée des noyaux syllabiques. Grâce à ProsoProm, elle a déterminé les syllabes proéminentes, basé sur les paramètres prosodiques propres par rapport aux paramètres prosodiques des syllabes environnementales. « Cette détection des syllabes proéminentes est indispensable pour caractériser d'autres paramètres prosodiques comme l'accentuation, le rythme ou le tempo. » (Bardiaux, 2010 : 214).

Bardiaux avait pris, comme référence, l'étude de Simon et al. (2010) qui avait examiné l'existence des genres phonostylistiques de certaines situations orales. La conclusion de Simon était qu'il y avait une grande homogénéité des traits sonores mais cette homogénéité ne se produit que dans certaines situations de la parole, par exemple dans le discours politique. Bardiaux (2010) a vérifié l'affirmation de Simon en comparant les

paramètres statistiques des traits prosodiques. En cas de deux situations qu'elle examinait, leurs résultats étaient similaires (*Figure 1*). Et, ce qui prouve aussi le caractère spécifique du style politique, c'est leur différence significative des autres styles oraux (*Figure 2*).

Paramètres	Allocution	Réplique
taux d'articulation (%)	72,7	73,5
débit de parole (syllabes en secondes)	4	4,3
débit d'articulation (syllabes en secondes)	5,5	5,8

Figure 1 : Valeurs moyennes du taux d'articulation et des débits dans les allocutions et les répliques de quatre personnages politiques (Bardiaux 2010, p. 215).

PARAMÈTRES	Parole politique ³	Journal parlé	Conférence universitaire	Lecture	Récit conversationnel	Demande d'itinéraire
Taux d'articulation (%)	73,1	86	81	76	69,5	64,9
Débit d'articulation (syllabes en seconde)	5,65	5,87	5,45	6,13	5,73	5,52

Figure 2 : Valeurs moyennes du taux d'articulation et du débit d'articulation dans les différents genres de discours (Bardiaux 2010, p. 215).

Bardiaux regroupe ensuite les résultats dans un tableau, en calculant la moyenne des données des quatre hommes politiques par situation. Face à l'hétérogénéité des deux situations, les variables prosodiques nous montrent des résultats presque homogènes au cas du taux d'articulation⁴ (allocution : 72,7%, réplique : 73,5%), du débit de parole en (allocution : 4 syllabes/seconde, réplique : 4,3 syllabes/seconde) et du débit d'articulation⁵ (allocution : 5,5 syllabes/seconde, réplique : 5,8 syllabes/seconde). Ces chiffres permettent à Bardiaux de supposer une variation phonostylistique spécifique qui modifie les caractéristiques majeures d'une situation quand le locuteur prononce son discours en prenant sa personnalité professionnelle.

Elle a comparé aussi quelques paramètres de la parole politique avec ceux d'autres genres de discours. Elle a pris en considération, dans le cas du taux d'articulation et du débit

³ Ici, Bardiaux (2010) a pris la moyenne des chiffres de l'allocution et de la réplique de la Figure 1.

⁴ Taux d'articulation : proportion du temps de prononciation par rapport au temps de pause. Le résultat en pourcentage est calculé par la fraction du temps d'articulation (en secondes) avec le temps d'élocution.

⁵ Débit d'articulation : la vitesse générale de la prononciation sans tenir compte les pauses. Ce résultat est calculé par la fraction du nombre des syllabes prononcées avec le temps d'articulation.

d'articulation, la parole politique, le journal parlé, la conférence universitaire, le récit conversationnel, la demande d'itinéraire et la lecture (d'après les résultats de Simon et al, 2010). Sur la base des chiffres, nous pouvons constater que les particularités du discours politique se distinguent nettement des celles des autres variétés situationnelles, où le discours politique se positionne vers le milieu aux autres genres de discours.

2.1.2. Duez (1999)

Duez (1999) s'occupe du rôle symbolique des pauses dans la parole. Elle définit la pause et ses deux types, la pause de respiration et la pause d'hésitation. Elle montre que les messages spontanés comportent plus de pauses d'hésitation et les messages qui sont adressés au grand public contiennent plutôt des pauses rhétoriques.

Sur la base de trois types de corpus, Duez (1999) analyse les pauses ayant une fonction significative dans les paroles politiques différentes. Elle étudie les enregistrements à partir des variables temporelles : la vitesse de parole et d'articulation, la durée, la fréquence et la distribution des pauses. Avant de procéder aux analyses, elle fait une transcription phonétique des enregistrements et, en appliquant le tracé oscillographique, le sonagramme, la courbe d'intensité et la fréquence fondamentale, elle segmente le signal de parole. Elle examine les pauses silencieuses (en excluant de son analyse les faux départs, les pauses remplies et les répétitions).

Le premier corpus est un enregistrement d'un débat radiotélévisé entre deux hommes politiques, Jacques Chirac et Lionel Jospin en 1995, avant l'élection présidentielle. Tandis que Chirac est un personnage expérimenté et avec un prestige dans la vie politique, Jospin se trouve du côté de la gauche vaincue, en position d'opposition.

PARAMÈTRES	Jacques Chirac	Lionel Jospin
Temps de pause moyenne de la parole (%)	20	14
Vitesse globale de la parole (syllabes/seconde)	3,55	5,16
Durée de pauses moyenne (ms)	923	350
Temps de pause de séquence sur la fracture sociale (%)	30	13
Vitesse de parole de séquence sur la fracture (syllabes/seconde)	5,3	6,22

Durée de pauses entre (ms)	267-2278	147-635
-----------------------------------	----------	---------

Figure 3 : Paramètres de la parole de Chirac et de Jospin lors du débat électoral de 1995 (Duez 1999).

Duez (1999) analyse les résultats (Figure 3). Elle constate que les pauses ne sont pas élevées (Chirac : 20%, Jospin : 14%). Les hésitations sont peu nombreuses. La différence entre les deux hommes politiques se présente dans la durée moyenne des pauses et dans une séquence particulière sur la fracture sociale. Chez Chirac, le temps global des pauses est plus élevé (923 ms), la durée des pauses est double de celle de Jospin (350 ms). La question sur la fracture sociale touche chacune des deux personnes en fonction de leurs programmes. Chirac change de vitesse de parole : il passe d'un débit lent (3,55 syllabes/seconde) à un débit plus rapide (5,3 syllabes/seconde), mais le temps de pause devient plus élevé dans cette séquence (30%). Jospin, à son tour, utilise tout son temps libre à parler : il parle à une vitesse élevée (5,16 syllabes/seconde) et cette vitesse devient encore plus élevée pendant la séquence sur le programme social (6,22 syllabes/seconde). Par contre, les pauses restent brèves et le pourcentage du temps de pause ne change pas trop (13%).

Le deuxième corpus consiste en quatre discours politiques d'Alain Krivine, de François Mitterrand, de Georges Pompidou et de Jean Jacques Servan-Schreiber au cours de la campagne électorale de 1973 et 1974. Ces discours sont préalablement préparés, c'est la raison pour laquelle le nombre des pauses d'hésitation est bas. Comme ces paroles sont prononcées sous la campagne électorale, l'objectif de chacun des locuteurs est de persuader l'audience de voter sur lui. Duez (1999) divise en deux catégories les personnages examinés. Le premier groupe comporte ceux qui appartiennent à la majorité au pouvoir : Pompidou, qui était le président de la République à cette époque-là, et Servan-Schreiber. Le deuxième groupe inclut ceux qui appartiennent à l'opposition : Mitterrand et Krivine. En analysant les traits prosodiques des hommes politiques, Duez observe des différences significatives entre les deux groupes.

Paramètres	Mitterrand	Krivine	Servan-Schreiber	Pompidou
Temps de pause/temps de parole (%)	29,1	24,5	39,8	53
Durée moyenne des pauses (ms)	605	522	787	1208

Fréquence des pauses (ms)	1453	1509	1180	1120
Vitesse d'élocution (syllabes/seconde)	5,4	5,5	5	4,5

Figure 4 : Paramètres de la parole du groupe majeur et du groupe opposant (Duez 1999).

En situation d'opposition, les locuteurs ont eu besoin de maximiser leur temps pour partager toutes les informations importantes avec l'audience. Leur vitesse d'élocution est élevée (Mitterrand : 5,4 syllabes/seconde, Krivine : 5,5 syllabes/seconde), les pauses sont rares et brèves (Mitterrand : 605 ms, Krivine : 522 ms), alors que le temps de pause totale est peu élevé (Mitterrand : 29,1%, Krivine : 24,5%). Pour ce qui est de la majorité, les variables prosodiques se manifestent à l'inverse que chez l'opposition. Lorsqu'ils étaient membres de la majorité, leur situation au pouvoir était aussi plus proche. Les pauses sont longues et fréquentes (Pompidou: 1208 ms, Servan-Schreiber : 787 ms). Ces allongements fonctionnent comme marques oratoires pendant la parole : le résultat est un temps de pause élevé (Pompidou : 53%, Servan-Schreiber : 39,8%) et une vitesse d'élocution moins élevée (Pompidou : 4,5 syllabes/seconde, Servan Schreiber : 5 syllabes/seconde).

Le troisième corpus contient trois discours de François Mitterrand. Duez (1999) prend les discours de 1974, de 1984 et de 1988. Elle choisit ces trois allocutions pour examiner s'il y a une coïncidence entre le changement de la position au pouvoir et les paramètres phonostylistiques. Les discours de 1974 (dont les chiffres sont pris du deuxième corpus) et de 1988 ont été prononcés sous la campagne électorale, le discours de 1984 a été présenté en cadre d'un événement de communication présidentielle. En observant les variables temporelles de ces allocutions, Duez étudie leurs changements dans les situations différentes.

Paramètres	1974	1984	1988
Vitesse d'élocution (syllabes/seconde)	5,3	4,7	4,7
Taux de pause (%)	29,1	39	33,5
Durée moyenne de pause (ms)	605	972	792
Pauses distribuées aux frontières d'énoncés (ms)	827	2012	1521
Pauses distribuées aux frontières de propositions (ms)	644	1112	907

Figure 5: Paramètres de la parole de Mitterrand dans trois allocutions (Duez 1999).

Lors de la campagne électorale de 1974, Mitterrand était en position d'opposant. Sa tâche était de présenter ses arguments en maximisant son temps disponible. C'est la raison pour laquelle la vitesse d'élocution est élevée (5,4 syllabes/seconde), le temps de pause est réduit (29,1%), et la durée moyenne des pauses est brève (605 ms). Face au discours opposant, Mitterrand a prononcé les allocutions de 1984 comme président de la République, et de 1988 comme président sortant et candidat. Dans ces deux derniers discours, il gardait un débit plus lent (4,7 syllabes/seconde) et un temps de pause plus élevé (1984 : 39%, 1988 : 33,5%) avec une durée de pause plus longue (1984 : 972 ms, 1988 : 792 ms). Duez observe une tendance ralentie vers la position au pouvoir. Comme opposant, Mitterrand a pris son temps à persuader l'audience de voter pour lui. Comme président, il a pris un ton plus solennel pour garder l'attention de son audience. Entre les trois énonciations, Duez (1999) considère le discours de 1988 comme un cas intermédiaire parce que Mitterrand était entre deux positions comme président sortant et comme candidat ; cette double position se présente dans les résultats aussi.

En conclusion, Duez (1999) établit une corrélation entre les paramètres prosodiques et les situations au pouvoir politique. La vitesse de prononciation du locuteur ralentit avec le changement positif de la position et s'accélère avec le changement négatif de la position politique.

3. ÉTUDE PHONOSTYLISTIQUE DE TROIS ALLOCUTIONS D'EMMANUEL MACRON

Après la présentation de l'arrière-plan théorique de nos travaux, ce chapitre propose de présenter nos recherches sur les paramètres temporels de trois discours prononcés par Emmanuel Macron, ainsi que les résultats de ces recherches. En premier lieu, nous allons introduire le corpus à partir duquel nous avons travaillé. En deuxième lieu, nous esquissons les méthodes employées lors de nos recherches. Enfin, nous allons examiner les résultats de nos études phonétiques, afin de réaliser une analyse comparative fondées sur les données obtenues.

3.1. Corpus

Comme corpus de base, nous avons choisi d'analyser trois allocutions prononcées par Emmanuel Macron, président de la République Française depuis 2017. Afin d'examiner le rapport entre la position politique de Macron et les propriétés temporelles de ses discours, nous avons sélectionné trois discours prononcés dans trois situations politiques différentes.

Le premier discours (Allocution A), qui dure 19 minutes et 7 secondes (1147 secondes), représente Macron entre deux positions politiques. D'une part, il est l'ancien ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, d'autre part, il est candidat aux élections présidentielles de 2017. Il s'agit d'un discours prononcé à Bobigny le 16 novembre 2016, dans lequel il a déclaré sa candidature au poste présidentiel. Lors de ce discours passionné, il parle de l'importance des valeurs et la dignité de la France, ainsi que de la nécessité de les préserver grâce au développement économique et politique.

Le deuxième discours (Allocution B), qui dure 11 minutes et 54 secondes (714 secondes), est le premier discours d'Emmanuel Macron en tant que président de la République. Lors de son discours solennel prononcé le 14 mai 2017 à l'Élysée, il a annoncé ses deux objectifs à accomplir en tant que président : gagner la confiance des Français et redorer l'image du pays sur le plan international.

Le troisième discours (Allocution C), qui dure 57 minutes et 18 secondes, a été également prononcé en tant que président de la République, mais cette fois-ci, il occupait ce poste depuis un an. De plus, cette allocution a été prononcée dans un contexte particulier, celui du mouvement des « gilets jaunes ». Celui-ci est un mouvement de protestation apparu

en France en 2018 dont l'objectif était entre autres de lutter contre l'augmentation du prix des carburants automobiles, causée par la hausse de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques. Les manifestants revendiquaient l'amélioration du niveau de vie des classes moyennes ou la démission de Macron. L'allocution a été prononcée en réaction aux manifestations des « gilets jaunes », car celles-ci ont mis en danger l'image positive de Macron. L'objectif principal du président était donc la reconquête de la confiance du public. Dans le discours prononcé le 27 novembre 2018 à Paris, il parlait entre autres de la transition écologique de la France et des manifestations violentes apparues à la capitale. Cette allocution est un cas particulier parmi les autres. D'une part, son sujet principal est un point sensible pour Macron, car il est ancien ministre de l'Économie et de l'Industrie. Ainsi, la question se pose de savoir si ses expériences précédentes en tant que ministre de l'Économie et de l'Industrie influencent son attitude vis-à-vis de ce sujet sensible jusqu'au point de modifier sa façon de parler. Il est important de noter qu'au moment de son discours, il occupait ce poste depuis plus d'un an. D'un autre côté, le fait que le mouvement des « gilets jaunes » crée une situation incertaine et tendue constitue également un facteur important qui peut avoir un effet sur la parole de Macron.

Par ailleurs, ce texte soulève une question méthodologique concernant la comparaison des trois allocutions. En effet, ce troisième discours dure 57 minutes, il est donc beaucoup plus long que les deux autres, ce qui rend peu équilibrée la comparaison des trois textes. Afin de résoudre cette difficulté, nous avons décidé de prendre des échantillons de ce discours, dont chacun est caractérisé par une cohérence interne. Nous avons pris trois extraits, d'une longueur d'environ 5 minutes chacun. Nous avons respecté les séquences syntaxiques. En premier lieu, nous avons choisi : le début de l'allocution, qui dure 4 minutes 59 secondes (299 secondes); la dernière section du discours, qui dure 5 minutes et 36 secondes (336 secondes); enfin, nous avons choisi une séquence vers le milieu du discours, qui dure 5 minutes et 6 secondes (306 secondes).

Les raisons pour lesquelles nous avons décidé d'analyser plusieurs discours d'Emmanuel Macron sont variées. D'abord, à nos connaissances, les propriétés phonostylistiques des discours d'Emmanuel Macron n'ont pas été étudiées jusqu'ici. Par ailleurs, à côté des médias classiques (la télévision, le journal, la radio), les hommes politiques se présentent de plus en plus activement sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter) et leurs communications sont conservées sur YouTube. Cela représente

une motivation supplémentaire du choix de Macron en tant que sujet de nos analyses. Les moyens technologiques du XXI^e siècle nous permettent de suivre chaque étape de la carrière de Macron. Nous avons accès à de nombreux discours politiques grâce à l'Internet, qui facilite l'observation continue de la parole de Macron. En d'autres termes, nous avons la possibilité d'examiner les changements de sa parole politique parallèlement avec les moments décisifs de sa carrière politique. En conséquence, nous pouvons proposer des analyses plus précises concernant notre hypothèse concernant l'influence de la position politique sur la manière dont le personnage politique prononce ses discours.

3.2. Méthodologie

Pour l'analyse prosodique de trois allocutions de Macron, nous avons dû trouver un document sonore valide et de bonne qualité. Comme les discours prononcés par Macron sont relativement récents et que nous vivons dans le monde des internautes, nous avons eu la possibilité de trouver des milliers de contenu audiovisuel sur YouTube⁶. Nous avons choisi cette plateforme en raison de la multitude de différents types de documents. Son inconvénient est lié au même facteur que son avantage: n'importe qui peut y partager des contenus. Pour cette raison, nous avons dû être prudents lors de notre choix: nous avons dû vérifier la fiabilité des informations qui accompagnent ces documents et nous avons éliminé ceux dont la qualité sonore n'était pas adéquate. Après avoir sélectionné les trois allocutions et repéré les fichiers audiovisuels, nous les avons téléchargés et convertis en documents acoustiques.

Avant de commencer l'analyse détaillée du corpus, les documents exigeaient des travaux préalables pour en dégager des informations exploitables. Ces travaux ont été divisés en trois étapes : la transcription graphique, l'annotation et les calculs.

Suite aux transcriptions et à la vérification de celles-ci, nous avons passé à la deuxième étape, l'annotation. L'annotation d'un document acoustique se compose d'une segmentation et de l'association des données nécessaires à chaque unité. Pour accomplir cette tâche, nous avons utilisé le programme Praat. Ce logiciel possède une multitude de fonctions; nous l'avons appliqué avant tout pour annoter les documents acoustiques que nous avons découpés en unités sonores à partir de la transcription sonore du document. Nous avons séparé les séquences prononcées (É)⁷ et les pauses (P). Ensuite, à partir des transcriptions graphiques

⁶ YouTube: c'est une plateforme en ligne qui héberge et diffuse des vidéos, en incluant la fonction de partage et le commentaire des contenus. L'utilisateur du site est capable de se renseigner sur les nouveautés, ainsi que de se divertir et d'apprendre.

⁷ Ici, la lettre É indique le mot «énonciation».

que nous avons faites préalablement, nous avons fait un alignement de celles-ci aux unités sonores.

Comme tâche préparatoire, il était aussi nécessaire de réaliser la décomposition syllabique des transcriptions orthographiques entières dans un document séparé, étant donné que les calculs ultérieurs nécessitent le dénombrement des syllabes. Lors de la décomposition syllabique, nous avons aussi pris en considération l'occurrence des E caducs prononcés parce que ceux-ci constituent des noyaux de syllabes, alors que les E caduc non-prononcés réduisent le nombre des syllabes. Nous avons également mesuré la durée de la parole en secondes et en millisecondes. Au terme du travail d'annotation, nous avons relevé le nombre des pauses et des unités sonores, ainsi que la durée de chaque séquence en millisecondes. Comme travail supplémentaire, nous avons également annoté les E caducs, en soulignant ceux qui ont été prononcés.

Après avoir fait l'annotation, nous nous sommes penchée sur les calculs, afin d'obtenir des données exploitables. Tout d'abord, nous avons calculé les paramètres de base qui nous servaient à réaliser les calculs plus complexes. *Le temps total de pauses* consiste à la somme des durées de chaque pause produites pendant l'allocution. Le temps total de l'articulation (de l'élocution) est l'ensemble des durées des unités prononcées, ou la différence entre le temps total des pauses et le temps total de la parole. Ces données sont indispensables pour la détermination du taux d'articulation et celui des pauses, car elles indiquent la proportion des séquences articulées et des séquences silencieuses. Le taux d'articulation et celui des pauses sont calculés respectivement par la division du temps total de l'articulation et du temps total de pause par le temps total de la parole. Nous avons donné leurs proportions en pourcentage (en multipliant avec 100). En outre, il a fallu calculer la durée moyenne des pauses, en divisant le nombre total des pauses par le temps total de pause. En ce qui concerne la durée moyenne de l'articulation, c'est le résultat de la division du nombre total des séquences sonores par le temps total de l'articulation.

Le débit de parole (mesuré en syllabes/seconde) a pour fonction de représenter la vitesse générale dont l'émetteur prononce le discours. Celui-ci est le résultat de la division du nombre total des syllabes par le temps total de la parole. Face au débit de parole, le débit d'articulation montre la vitesse générale de l'élocution sans compter les pauses, avec la division du nombre total des syllabes par le temps total de l'élocution. Ces chiffres sont convertis également en syllabes/seconde.

Enfin, il a fallu obtenir trois paramètres concernant les pauses pour effectuer une comparaison. La première est la durée moyenne des pauses, qui est calculée par la division du temps total de pause par le nombre total des pauses. Le deuxième est l'écart type de la durée des pauses, pour étudier la régularité de la longueur des durées. Si cette valeur est zéro, la durée des pauses est identique. Plus le chiffre est élevé, plus la durée des pauses est variable. Nous avons donné l'écart type en millisecondes, ainsi que sa divergence de la durée moyenne des pauses en pourcentage. Nous avons effectué ces calculs au moyen du programme Excel. Enfin, pour connaître l'occurrence moyenne des pauses dans la parole, il a fallu calculer leur fréquence par la division du temps total de l'articulation par le nombre total des pauses.

3.3. Résultats

PARAMÈTRES	Allocution A (Marcon 2016)	Allocution B (Macron 2017)	Allocution C (Macron 2018)
temps total de parole (ms)	1 147 000	714 000	941 000
temps total de pause (ms)	484 690	274 320	304 755
temps total d'articulation (ms)	662 310	439 680	636 245
nombre des pauses	548	321	391
nombre des syllabes	3247	2274	3699
nombre des pauses remplies	0	0	5

Figure 8: Données prosodiques des trois allocutions prononcées par Emmanuel Macron.

Après la présentation des travaux préalables et des calculs effectués, nous proposons de présenter les résultats obtenus lors de nos analyses. En premier lieu, nous introduisons les chiffres qui servent de base aux calculs. Pour plus de clarté, nous avons dressé un tableau (*Figure 8*) pour illustrer les données des trois allocutions. Le nombre total des syllabes de chacun des trois discours est le suivant: 3248 syllabes pour l'Allocution A (Macron, 2016); l'Allocution B se compose de 2274 syllabes (Macron, 2017); enfin, l'Allocution C comporte 3966 syllabes (Macron 2018). Le nombre des pauses est de 548 dans l'Allocution A, 321 dans l'Allocution B et 391 dans l'Allocution C (5 d'entre ces pauses sont des pauses remplies). Le temps total de la parole est de 1 147 000 ms (1147 s) dans l'Allocution A, 714 000 ms (714 s) dans l'Allocution B et 941 000 ms (941 s) dans l'Allocution C. Le temps total d'articulation est de 662 310 ms (662,31 s), 439 680 ms (439,68 s) et 636 245 ms (636,245 s), respectivement. En ce qui concerne le temps total de pauses, nous avons mesuré les chiffres suivants: 484 690 ms (474,69 s); 274 320 ms (274,32 s) et 304 755 ms (304,755

s). Il est indispensable de présenter ce dernier type de résultat en secondes aussi, car le débit de la parole est mesuré en syllabes/seconde.

PARAMÈTRES	Allocution A (MACRON 2016)	Allocution B (MACRON 2017)	Allocution C (MACRON 2018)
débit de parole (syllabes/seconde)	2,83	3,18	3,93
débit d'articulation (syllabes/seconde)	4,9	5,17	5,81
taux d'articulation (%)	57,74	61,86	67,61
taux de pause (%)	42,26	38,14	32,39
nombre des pauses remplies	0	0	5
nombre des mots	2322	1519	2559

Figure 9: Paramètres prosodiques dans les trois allocutions d'Emmanuel Macron.

Les proportions des paramètres dans la *Figure 9* indiquent des différences importantes entre ces trois allocutions. En premier lieu, nous avons observé que le le taux de pause est assez élevé par rapport à la totalité de la parole: 42,26% dans l'Allocution A, 38,14% dans l'Allocution B et 32,39% dans l'Allocution C. Dans chaque discours, les pauses occupent au moins un tiers du temps de la parole, mais dans l'Allocution A, ce chiffre se rapproche de la moitié de la durée de la parole. Nous avons également observé une tendance décroissante, c'est-à-dire la proportion des pauses est moins élevée dans l'Allocution C que dans l'Allocution A et B. Bien évidemment, cette tendance négative indique une hausse des taux d'articulation dans les allocutions: alors que ce chiffre est de 57,74% dans l'Allocution A et de 61,86% dans l'Allocution B, le taux d'articulation dans l'Allocution C est de 67,61%.

Vu la proportion élevée des unités silencieuses, nous pourrions assumer que le débit de parole (nombre des syllabes/temps total de parole) serait lent. Toutefois, nous avons observé l'augmentation du taux d'articulation et du débit de parole. Voici les débits de parole calculés dans les trois allocutions : 2,83 syllabes/seconde dans l'Allocution A, 3,18 syllabes/seconde dans l'Allocution B, 3,93 syllabes dans l'Allocution C. Par rapport ce paramètre, nous pouvons également observer une tendance croissante à travers les trois allocutions, ce qui est aussi marqué par la tendance croissante du taux d'articulation. Si on ne compte pas les pauses, le débit d'articulation (nombre des syllabes/temps total d'articulation) dans chaque allocution sont les suivantes: 4,9 syllabes/seconde dans l'Allocution A; 5,17

syllabes/seconde dans l'Allocution B et 5,81 syllabes/seconde dans l'Allocution C. La différence entre le débit de parole et le débit d'articulation indique l'importance des pauses dans la parole.

Avant de nous plonger dans les calculs de paramètres liés aux pauses, nous avons repéré les pauses remplies et les durées extrêmes des séquences d'élocution dans les trois discours. Quand nous avons choisi les discours à analyser, nous avons pris en considération leur degré de préparation, c'est-à-dire dans quelle mesure le personnage politique recourt à un texte préalablement rédigé en prononçant son discours. Nous avons choisi trois situations de parole où Emmanuel Macron (ou ses spécialistes en communication) a préparé son discours par avance. Ce choix nous a permis de comparer la fréquence des pauses non-structurantes des discours. Nous avons observé que cette occurrence est de 0 dans l'Allocution A et B, alors que l'Allocution C en comporte 5 (comme le marque d'hésitation euh ou le prolongement de certains syllabes finales). Cette occurrence "élevée" des pauses remplies pourrait soutenir l'hypothèse que le contexte politique et économique de l'Allocution C (c'est-à-dire les critiques sévères qu'a subies de Macron) et le stress qui le caractérise dans ce contexte se manifestent dans la manière dont il parle. Évidemment, nous ne pouvons pas tirer une conclusion si forte d'après un seul discours observé de l'époque, mais il serait intéressant de prendre en considération cette hypothèse.

PARAMÈTRES	Allocution A (MACRON 2016)	Allocution B (MACRON 2017)	Allocution C (MACRON 2018)
pause min. (ms)	201	204	201
pause max. (ms)	3067	2423	4184
durée moyenne des pauses (ms)	884,47	854,579	779,42
écart type de pause (ms)	567,13	486,144	509,27
écart type de pause (%)	64	57	65
fréquence des pauses (toutes les ... ms)	1208,59	1369,71	1627,22

Figure 10: : Paramètres prosodiques dans les trois allocutions d'Emmanuel Macron, liés aux pauses.

Comme nous avons identifié comme pauses uniquement les séquences silencieuses qui dépassent les 200 ms, la durée de pause minimale des allocutions est presque identique. Par contre, nous n'avons pas donné de limite maximale, ce qui entraîne la présence de pauses maximales variées. Dans la *Figure 10*, nous pouvons observer cette variété des pauses maximales. Tandis qu'elle est de 2423 ms dans l'Allocution B et 3067 ms dans l'Allocution A, l'Allocution C montre un chiffre plus élevé qui dépasse les 4 secondes (4184 ms). La

présence de cette pause particulièrement longue a pour conséquence que le taux d'articulation est moins élevé dans le cas de l'Allocution C, car ce type de pauses contribue à augmenter la proportion des pauses par rapport aux séquences sonores. Toutefois, comme nous avons remarqué auparavant, les taux d'articulation montrent une tendance décroissante dans les trois allocutions.

Pour ce qui est des pauses, nous avons examiné trois paramètres ici. Le premier est la durée moyenne des pauses (temps total de pause divisé par le nombre des pauses) qui montre une tendance décroissante si on compare les trois allocutions: la durée moyenne des pauses est de 884,47 ms dans l'Allocution A, elle est de 854,58 ms dans l'Allocution B, alors que cette durée est de 779,42 ms dans l'Allocution C. Par ailleurs, il est important d'observer le rapport entre les pauses minimales et maximales et la durée moyenne des pauses. Malgré la durée élevée de la pause maximale dans l'Allocution C (4184 ms), c'est ici que la durée moyenne des pauses est la moins élevée. Cette tendance s'explique par la présence élevée des pauses plus brèves. En fait, le problème principal avec la durée moyenne des pauses est qu'elle ne donne pas d'informations pertinentes sur la durée réelle des pauses si la durée de celles-ci est très variable.

Afin de mesurer cette variabilité, nous avons décidé de calculer aussi leur écart type pour savoir dans quelle mesure la longueur des pauses diverge de la moyenne. D'abord, nous avons calculé l'écart type des pauses en millisecondes: il est de 567,13 ms dans l'Allocution A, 486,144 ms dans l'Allocution B et 509,27 ms dans l'Allocution C. À première vue, les résultats montrent que la variabilité des pauses est la plus élevée dans l'Allocution A. Toutefois, grâce aux calculs qui montrent la divergence de l'écart type par rapport à la durée moyenne des pauses en pourcentage, ces données apparaissent sous une autre lumière. De ce point de vue, la variabilité des pauses dans l'Allocution C (65%) et dans l'Allocution A (64%) est presque identique, alors qu'elle est moins élevée dans l'Allocution B (57%).

Enfin, le troisième paramètre concernant la pause est sa fréquence dans les discours. Les chiffres indiquant le nombre des pauses par milliseconde augmentent, c'est-à-dire la fréquence des pauses diminue. Tandis que cette fréquence se positionne à toutes les 1208,59 ms dans l'Allocution A, elle diminue de 12% dans l'Allocution B, alors que les pauses ne sont produites que toutes les 1627,22 ms dans l'Allocution C, ce qui indique que la fréquence des pauses diminue de 26% par rapport à l'Allocution A et de 16% par rapport à l'Allocution B.

En somme, nous avons constaté en comparant les trois allocutions d'Emmanuel Macron que la manière dont il parle a changé lors du changement de sa position politique, ce qui est plus visible après qu'il a été annoncé comme Président de la République. Le débit de parole, le débit d'articulation et le taux d'articulation montrent une tendance croissante, alors que la proportion de pauses dans les allocutions diminue. Nous avons également observé que la crise de sa carrière politique causée par les mouvements des gilets jaunes est probablement à l'origine de la présence des pauses non-structurantes dans l'Allocution C. En outre, l'accélération du débit de parole est accompagnée d'une présence plus rare des pauses, c'est-à-dire leur fréquence est moins élevée dans l'Allocution C.

Après le calcul de ces données, nous les comparons avec les résultats des recherches de Danielle Duez (1999) faites sur les discours des élections présidentielles de 1973/1974 et sur les discours différents de François Mitterrand.

Paramètres	Mitterrand	Krivine	Servan-Schreiber	Pompidou	Allocution A (Macron 2016)
Taux de pause (%)	29,1	24,5	39,8	53	42, 26
Durée moyenne des pauses (ms)	605	522	787	1208	884
Fréquence des pauses (tous les... ms)	1453	1509	1180	1120	1209
Vitesse d'élocution (syllabes/seconde)	5,4	5,5	5	4,5	4,9

Figure 11: Paramètres de Duez (1999) et les paramètres du discours de candidature de Macron.

Nous avons décidé de comparer les paramètres des discours prononcés lors de la campagne électorale de 1973/1974 (deuxième corpus de Duez, 1999) avec le premier discours de Macron, parce que d'une part, chacun candidat avait le même objectif : persuader les électeurs de voter pour lui; d'autre part, chaque discours avait été préalablement préparé.

L'un des personnages politiques de la *Figure 11* dont les paramètres phonostylistiques montrent une extrémité est Alain Krivine. L'opposant le moins expérimenté parmi ces quatre candidats, il tendait à maximaliser son temps. C'était Krivine, jeune personnage politique, qui parlait le plus vite en produisant 5,5 syllabes/seconde. Ce débit rapide a été accompagné des pauses de durée moyenne de 522 ms réalisées toutes les 1509 ms. La brièveté et la rareté des pauses sont à l'origine de leur proportion peu élevée: celle-ci n'est que de 24,5%.

Face au jeune opposant, l'autre extrémité est Pompidou. Président de la République à l'époque des élections, il produisait le débit de parole le plus lent, en prononçant 4,5 syllabes/seconde, et des pauses longues de 1120 ms en moyenne et très fréquentes, produites toutes les 1120 ms. De cette fréquence et longueur des pauses a résulté une proportion de 53%, c'est-à-dire les pauses constituaient plus de la moitié de sa parole. Il prononçait sa parole en profitant de sa dignité présidentielle, produisant des pauses longues et fréquentes.

En 2017, Macron était un candidat qui dirigeait un mouvement récemment fondé, le mouvement „En Marche!”. Avant de se porter candidat aux élections présidentielles de 2017, il était membre du gouvernement. Les caractéristiques de son discours montrent en fait qu'il n'était pas vraiment un opposant, même s'il n'était pas encore Président de la République à l'époque. Le taux de pause de son discours se rapproche de la moitié de sa parole, car les pauses occupent 42,26% de la parole. La durée moyenne des pauses est également élevée : elle est de 884 ms et il les produisait toutes les 1209 ms. Il parlait relativement lentement, en prononçant 4,9 syllabes/seconde. Ses paramètres permettent de le ranger plutôt du côté de Servan-Schreiber et à celles de Pompidou, qui venait du côté du pouvoir, en tant que Président de la République en fonction.

Paramètres	Allocution A (Macron 2016)	Candidats valeurs moyennes de Duez (1999)
Taux de pause (%)	42, 26	36,6
Durée moyenne des pauses (ms)	884	780,5
Fréquence des pauses (tous les... ms)	1209	1315,5
Vitesse d'élocution (syllabes/seconde)	4,9	5,1

Figure 12: Valeurs moyennes des résultats de Duez (1999) et les paramètres prosodiques du discours de candidature de Macron.

Nous avons comparé les données prosodiques de l'Allocution A avec les valeurs moyennes des quatre discours analysés par Duez (1999) dans la *Figure 12*. On peut voir que le taux de pause est plus élevé chez Macron (42,26%), ainsi que la durée moyenne des pauses (884 ms) par rapport à la moyenne des quatre hommes politiques (36,6% et 780,5 ms). Bien qu'il applique des pauses plus longues que les autres personnages politiques, il les produit moins fréquemment (toutes les 1209 ms) et son débit de parole (4,9 syllabes/seconde) est plus lent que la valeur moyenne de la parole des quatre personnages politiques étudiés par Duez (tous les 1315,5 ms et 5,1 syllabes/seconde). Cette observation indique que l'hypothèse selon laquelle le discours politique de nos jours est plus rapide qu'à l'époque précédente n'est pas

confirmée par les données de Macron. De même, le président actuel de la République ne montre pas les caractéristiques typiques des candidats de l'opposition étudiés par Duez, même s'il n'était pas non plus au pouvoir au même titre que Pompidou en 1973-74.

Finalement, nous avons comparé nos résultats avec le troisième corpus de Duez (1999), contenant les données mesurées de trois discours de Mitterrand (*Figure 13*). Ce corpus est également constitué de trois allocutions produites dans trois différentes situations politiques: opposant (1974), président (1984) et candidat (1988). Nous avons déjà évoqué que Mitterrand en tant qu'opposant a maximisé son temps pour persuader le public de voter pour lui. En revanche, Emmanuel Macron produisait un discours loin des caractéristiques de Mitterrand.

Paramètres	1974 (Mitterrand)	1984 (Mitterrand)	1988 (Mitterrand)	2016 (Macron)	2017 (Macron)	2018 (Macron)
Vitesse d'élocution (syllabes/seconde)	5,3	4,7	4,7	4,9	5,17	5,81
Taux de pause (%)	29,1	39	33,5	42,26	38,14	32,39
Durée moyenne de pause (ms)	605	972	792	884	855	779

Figure 13: Paramètres de la parole de Mitterrand dans trois allocutions (Duez, 1999), comparés avec ceux des allocutions de Macron.

A partir des résultats, on peut observer que Mitterrand et Macron suivent des tendances différentes. Tandis que les chiffres de Mitterrand montrent plutôt une tendance au ralentissement vers la position au pouvoir, ceux de Macron montrent plutôt une tendance à l'accélération vers la position du pouvoir.

En ce qui concerne le débit d'articulation, nous pouvons constater une tendance opposée entre les deux personnages politiques. Chez Mitterrand, les chiffres augmentent avec le temps. Il prononçait son discours de 1974 à une vitesse de 5,3 syllabes/seconde, puis il a ralenti sa production orale en produisant 4,7 syllabes/seconde dans les discours prononcés en 1984 et en 1988. Par contre, chez Macron, nous avons remarqué une accélération : il produisait 4,9 syllabes/seconde dans l'Allocution A (2016), 5,17 syllabes/seconde dans l'Allocution B (2017) et 5,81 syllabes dans l'Allocution C (2018). En tant que candidat, Mitterrand tendait à maximaliser son temps et en bénéficier pour obtenir les votes de l'audience, alors que Macron gérât son temps autrement, en mettant plus de temps à prononcer son discours et en parlant plus lentement.

Les taux de pauses sont également différents chez les deux personnages politiques. Chez Mitterrand, nous pouvons observer une augmentation de ce taux. En position d'opposant (1984), il produisait peu de pauses pour avoir plus de temps à parler (29,1 %) ; le taux a été un peu plus élevé dans l'allocution de 1988 où il était de nouveau candidat (33,5%). Mais en tant que président, son taux d'articulation a augmenté (39%), ce qui indique que sa position politique lui a permis de produire plus de pauses. Alors que Macron montre de nouveau une tendance à l'accélération ou bien à la réduction, si on parle du taux de pauses. Dans l'Allocution A, presque la moitié du discours est constitué de pauses (42,26%); dans l'Allocution B, cette proportion est moins élevée (38,14%) et dans l'Allocution C, cette proportion est encore moins élevée (32,39%). Par rapport à Macron, nous avons remarqué que la diminution si forte de taux de pauses dans l'Allocution C pourrait être expliquée par le fait que son pouvoir et sa position politique étaient en crise à l'époque.

La durée moyenne des pauses montre la même tendance que la proportion des taux de pauses. Chez Mitterrand, la durée moyenne des pauses est la plus élevée quand il prononce son discours en tant que président de la république, en produisant 972 ms; dans son discours de 1988, il produit une moyenne moins élevée (792 ms), dont nous pensons qu'elle pourrait être liée à sa position politique du côté du pouvoir (il était à la fois président de la République et candidat aux élections), mais en même temps, il a prononcé ce discours comme candidat. Il produit la durée moyenne la moins élevée à l'époque de son discours d'opposant en 1974, avec 605 ms. Chez Macron, la durée moyenne des pauses se réduit progressivement : dans l'Allocution A, il produit une durée moyenne de 884 ms, dans l'Allocution B, ce chiffre est de 855 ms et dans l'Allocution C, cette donnée est encore moins élevée : 779 ms.

En conclusion, nous pouvons constater que les deux hommes politiques recourent à des stratégies prosodiques divergentes. Il nous semble que les caractéristiques prosodiques de Mitterrand changent plutôt avec l'acquisition des expériences politiques, comme la minimalisation du taux de pause en tant que candidat opposant et le ralentissement du débit de parole dans sa communication présidentielle. Face à cela, Macron semble être guidé par d'autres objectifs : malgré ses expériences acquises comme président, on peut observer que son débit d'articulation augmente progressivement et parallèlement avec cela, la proportion de ses pauses se réduit. Pour expliquer cette tendance, nous pouvons suggérer plusieurs hypothèses possibles. D'un côté, le débit d'articulation lent dans l'Allocution A pouvait être un outil conscient pour établir une image sage et éloquente, afin que l'audience puisse le présenter comme un personnage déterminé et sûr de lui-même. L'autre hypothèse concerne

l'Allocution C : la durée moyenne relativement brève des pauses de ce dernier discours pourrait être liée à la crise de son pouvoir lors du mouvement des gilets jaunes ou bien cette accélération témoignerait d'une sorte de sensibilité du président par rapport au sujet.

Paramètres	Mitterrand valeurs moyennes	Macron valeurs moyennes
Vitesse d'élocution (syllabes/seconde)	4,9	5,29
Taux de pause (%)	33,87	37,67
Durée moyenne de pause (ms)	790	839

Figure 14: Valeurs moyennes des allocutions prononcées par Mitterrand (1974, 1984, 1988) et celles de Macron (2016, 2017, 2018)

La *Figure 14* confronte les valeurs moyennes des discours examinés dans la *Figure 13*. Ce tableau nous montre une approche différente de la parole des deux personnages politiques. A partir des valeurs moyennes, nous pouvons constater que Macron produisait une vitesse d'élocution moyenne de 5,29 syllabes/seconde, alors que Mitterrand en produisant 4,9 syllabes/seconde. Cette différence ne semble pas significative, car elle n'est que de 8%. Nous pouvons faire la même observation concernant le taux de pause moyen: chez Macron, ce chiffre est de 37,67%, alors qu'il est de 33,87% chez Mitterrand. Dans ces cas-là, la différence n'est que de 3,8%. Enfin, la valeur moyenne de la durée moyenne des pauses ne montrent qu'une divergence de 6%: chez Macron, cette valeur moyenne est de 839 ms, alors que chez Mitterrand, ce chiffre est de 790 ms.

Sur la base de la *Figure 14*, nous pouvons noter que malgré les différences observées dans la *Figure 13*, celles-ci ne sont pas évidentes. Si on prend les valeurs moyennes de ces discours prononcés par Macron et Mitterrand, nous pouvons observer une similarité concernant les caractéristiques prosodiques de la parole des deux personnages politiques: la valeur moyenne du débit d'articulation, ainsi que du taux d'articulation et de la durée moyenne des pauses montrent des différences peu élevées.

CONCLUSION

L'objectif principal de cette étude était d'examiner quelques traits prosodiques de trois discours d'Emmanuel Macron et de les confronter aux traits correspondants d'autres personnages politiques français. Les paramètres que nous avons étudiés étaient les suivants : le débit de parole et le débit d'articulation, le taux d'articulation et le taux des pauses, la durée moyenne, ainsi que l'écart type et la fréquence des pauses. Pour mesurer ces paramètres, nous avons appliqué le logiciel Praat. La question principale de notre étude était la suivante: dans quelle mesure leur position politique influence-t-elle la manière dont les personnages politiques parlent?

Après l'annotation et les calculs, nous avons confronté les données mesurées de trois discours d'Emmanuel Macron, puis nous les avons comparées aux données analogues relevées dans la parole d'autres personnages politiques. Nous avons commencé par la comparaison des paramètres prosodiques de trois allocutions prononcées par Emmanuel Macron, afin de savoir comment les caractéristiques phonostylistiques des discours changent avec le changement de la position politique de Macron. Nous avons également examiné si on pouvait observer un ralentissement du débit de parole et une augmentation du taux de pause comme Duez (1999) les a observés. Nous avons constaté que les propriétés prosodiques de la parole de Macron ont effectivement changé avec le changement de sa position politique. Ceci est le plus visible après l'époque des élections présidentielles (Allocution C). Le débit de parole, le débit d'articulation, ainsi que le taux d'articulation montrent une tendance croissante, alors que la proportion de pauses dans les allocutions décroissent. Nous avons également observé que la crise de sa carrière politique politique entraînée par les mouvements des « gilets jaunes » est probablement à l'origine de la présence des pauses non-structurantes dans l'allocution prononcée en 2018. Par ailleurs, l'accélération du débit de parole est accompagnée d'une présence plus rare des pauses, c'est-à-dire leur fréquence est moins élevée dans cette même allocution.

Ensuite, nous avons confronté les données de deux corpus établis par Duez (1999) aux caractéristiques prosodiques des discours de Macron. Nous avons cherché à confirmer si Macron, en tant que candidat qui n'était pas au pouvoir à l'époque de la première allocution mais qui avait été membre du gouvernement en exercice, produisait les mêmes paramètres prosodiques que les candidats de l'opposition étudiés par Duez. Ainsi, nous avons examiné si le débit de parole de Macron était plus rapide que celui des autres personnages politiques en

question. En comparant le corpus de la campagne électorale de 1974 avec l'allocution de candidature de Macron, nous avons fait plusieurs observations. Duez (1999) a révélé un certain rapport entre le débit de parole, le taux et la durée moyenne des pauses d'une part, et la position professionnelle des personnages politiques analysés par Duez (1999), de l'autre. Pour ce qui est de Macron, les particularités de ses discours témoignent qu'il parlait relativement lentement, ayant un taux de pause assez élevé. Nous avons remarqué que Macron avait un débit de parole moins élevé, mais le taux de pause, ainsi que la durée moyenne des pauses étaient plus élevés, et il produisait des pauses plus fréquemment que les autres personnages politiques 42 ans avant lui. A partir de ces observations, nous avons constaté que la parole d'Emmanuel Macron n'était pas plus accélérée par rapport aux autres personnages politiques, ce qui ne confirme pas notre hypothèse selon laquelle les personnages politiques d'aujourd'hui parlent plus vite que les générations précédentes.

En outre, nous avons confronté les paramètres de trois allocutions de Mitterrand aux paramètres de trois allocutions de Macron. En ce qui concerne le corpus de Mitterrand, nous avons proposé de révéler comment les paramètres phonostylistiques de ces discours politiques changent avec le changement de la position de Mitterrand par rapport au pouvoir. En examinant chacun des discours, nous avons pu constater que les deux hommes politiques recourent à des stratégies prosodiques divergentes. Les caractéristiques prosodiques de Mitterrand changent plutôt avec l'acquisition des expériences politiques, comme la minimalisation du taux de pause en tant que candidat opposant, face au ralentissement du débit de parole dans sa communication présidentielle. En revanche, Macron semble être guidé par d'autres objectifs: la proportion de ses pauses se réduit progressivement dans ses discours. Nous avons comparé les valeurs moyennes des discours prononcés par les deux personnages politiques. Bien qu'ils aient prononcé leurs discours à deux époques différentes, avec un écart de 35 ans, leurs discours sont caractérisés par un ensemble de traits prosodiques similaires. Cette observation ne confirme pas notre hypothèse selon laquelle la parole politique montre une tendance à l'accélération.

En conclusion, nous pouvons constater les observations d'autres auteurs étudiant le rapport entre la position du personnage politique et les traits prosodiques de sa parole n'ont pas été confirmées par l'analyse des allocutions de Macron. En effet, la parole de Macron a changé parallèlement avec le changement de sa position politique, mais dans un autre sens que ce que les autres études suggèrent: malgré le fait que Macron a été nommé Président de la République, ses paramètres n'indiquent pas un ralentissement du débit de parole, comme

Duez (1999) l'a proposé. Par ailleurs, les paramètres prosodiques montrent une tendance croissante en ce qui concerne le débit de parole, et une tendance décroissante par rapport aux pauses. Leur confrontation avec les corpus de Duez n'indique pas que le débit de parole du discours politique s'accélère de nos jours.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sources primaires:

MACRON, E. (2016), «Je suis candidat à la Présidence de la République» sur YouTube [<https://www.youtube.com/watch?v=m528uyLhWnA>], consulté et téléchargé le 30 mars 2021.

MACRON, E. (2017), «Premier discours d'Emmanuel Macron en tant que Président de la République Française » sur YouTube [<https://www.youtube.com/watch?v=gkivyfbbRLg>], consulté et téléchargé le 20 mars 2021.

MACRON, E. (2018), « Macron addresses nation in wake of violent Paris protests » sur YouTube [<https://www.youtube.com/watch?v=6J5TNSyiEMQ>], consulté et téléchargé le 30 mars 2021.

Sources secondaires :

BARDIAUX, A. (2010), « Comment parlent les hommes politiques ? Analyse prosodique de la parole politique publique : de la variation stylistique à la variation individuelle. », *Recherches en Communication* 32, p. 207-223.

BECHET, M., SANDRÉ, M., HIRSCH, F., RICHARD, A., MARSAC, F., SOCK, R. (2013), « De l'utilisation de la pause silencieuse dans le débat politique télévisé. Le cas de François Hollande » in *Mots. Les langues du politique* 103, p. 23-38.

DUEZ, D. (1999), « La fonction symbolique des pauses dans la parole de l'homme politique. », *Faits de langues* 13, p. 91-97.

DUEZ, D. (2003), « Le pouvoir du silence et le silence du pouvoir : Comment interpréter le discours politique ? », *MédiaMorphoses* 7, p. 77-82.

FAGYAL, Zs., MOREL, M.-A (1996), « Phonostylistique : étude du style dans la parole. », *L'information grammaticale* 70, p. 16-20.

FÓNAGY, I. (1977), « Le statut de la phonostylistique », *Phonetica* 34, p. 11-18.

GADET, F. (2003), "La variation: Le français dans l'espace social, régional et international." In: YAGUELLO, Marina (éd.), *Le Grand livre de la langue française*, Paris, Seuil, p. 97.

GRAMMONT, M. (1926), *Traité de phonétique*, Paris, Delagrave

GROSMAN, J., SIMON, A. C., DEGAND, L. (2018), « Variation de la durée des pauses silencieuses: impact de la syntaxe, du style de parole et des disfluences » in *Langages* 211, p. 13-40.

HIRSCH, F., MARSAC F., DIDIRKOVA I., BECHET M., BEN MESSAOUD M. (2016), « Spécificités du rythme politique de la parole politique. Le cas de François Hollande. », *Revue Romanica Wratislaviensia* 63, p. 145-155.

LÉON, P. (1971), « Essai phonostylistique », *Studia Phonetica* 4, Montréal-Paris-Bruxelles, Didier. p. 111-143.

LÉON, P. (1993), *Précis de phonostylistique: parole et expressivité*. Paris, Nathan Université.

LUCCI, V. (1983), *Étude phonétique du français contemporain à travers la variation situationnelle*, Grenoble, PUG.

SIMON, A. C., AUCLIN, A., AVANZI, M., GOLDMAN J.-Ph. (2010), « Les phonostyles: une description prosodique des styles de parole en français. » In *Abecassis, M. & G. Ledegen* Berne, pp. 71-88.

TROUBETZKOY, N. (1939), *Principes de phonologie*, trad. Cantineau, Paris, Klincksieck.